

«Déserts médicaux - Muguette Dini et Hervé Maurey : « Des mesures notoirement insuffisantes »»

13/12/2012

Déserts médicaux - Muguette Dini et Hervé Maurey : « Des mesures notoirement insuffisantes »

La ministre de la Santé a présenté ce jour un plan de lutte contre les déserts médicaux.

Pour **Muguette Dini**, sénatrice du Rhône, membre de la commission des Affaires sociales, « **La création du praticien territorial de médecine générale et l'augmentation du nombre de contrats d'engagement de service public sont des propositions intéressantes mais notoirement insuffisantes, au vu de la rapidité avec laquelle les déserts médicaux s'étendent** ».

De son côté, **Hervé Maurey**, sénateur de l'Eure et rapporteur du groupe de travail sur la présence médicale sur l'ensemble du territoire créé en mai 2012 par le Sénat, **constate « une prise de conscience sur le diagnostic mais un certain flou dans le traitement »**.

Depuis plusieurs années, les sénateurs UDI-UC, notamment ceux membres de la commission des affaires sociales(*), soutiennent qu'une meilleure répartition territoriale des professionnels de santé libéraux passe aussi par une meilleure reconnaissance du médecin généraliste (4^e année de spécialisation) et une évolution du mode d'exercice de ces derniers.

Il est indispensable de faire mieux connaître la médecine générale, et d'en vanter les attraits, à tous les étudiants engagés dans le cursus des études médicales.

La question du choix du lieu d'installation et du maintien dans l'activité des professionnels de santé doit être replacée dans un contexte de développement local et d'aménagement du territoire. La problématique simplement sanitaire doit être dépassée. En effet, il est difficile pour un médecin de s'installer avec sa famille dans une zone où son conjoint aura peu de possibilités de trouver un emploi, où ses enfants manqueront d'infrastructures scolaires, où services publics et commerces disparaissent.

La rénovation du cadre de la coopération entre professionnels de santé s'impose également. Il est en effet urgent de « recentrer les médecins sur le cœur de leur métier » mais également de « libérer du temps médical ».

Pour les sénateurs UDI-UC il faut donc aller plus loin et plus vite. C'est d'ailleurs en ce sens que les députés UDI avaient déposé une Proposition de loi visant à garantir un accès aux soins égal sur le territoire.

« Il y a une scandaleuse inégalité des français devant l'accès aux soins, il faut y remédier et se donner les moyens nécessaires pour cela sans tabous et sans céder aux lobbys Sans une volonté politique forte, les douze annonces de Marisol Touraine ne resteront que des mots » prévient Hervé Maurey.

(*) Jean-Paul AMOUDRY (Haute-Savoie), Muguette DINI (Rhône), Chantal JOUANNO (Paris), Hervé Marseille (Hauts de Seine), Gérard ROCHE (Haute-Loire), Jean-Marie VANLERENBERGHE (Pas-de-Calais)

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)